

# Le mot de l'Echevin des Finances

Extrait du bulletin communal de décembre 2003



## LES FINANCES COMMUNALES

Lors de la séance du Conseil communal du 30 octobre dernier, les mandataires se sont penchés sur les adaptations à apporter au budget 2003. Il n'est pas inutile que vous sachiez où en sont les finances communales à la veille de la préparation du budget 2004. Pour beaucoup d'entre vous, certains propos apparaîtront comme des redites mais il ne faut pas oublier les nouveaux lecteurs.

Commençons par le **budget extraordinaire**.

Ce budget, destiné aux gros achats et aux travaux importants, a été alimenté par les subventions fermement promises, par des ventes de biens, mais aussi, selon l'habitude de notre commune depuis plus de dix ans, par les économies réalisées dans le budget ordinaire, c'est-à-dire celui qui couvre les dépenses de la vie courante.

Le budget extraordinaire est suffisamment fourni pour payer les dépenses décidées, sans endetter la commune.

Les dépenses propres à l'année 2003, s'élèvent à 2.557.196,17 euros. La continuation ou l'achèvement de travaux entamés antérieurement à 2003 se montent à 620.672,93 euros.

Vous vous demandez peut-être quels sont ces travaux si coûteux. L'extension de l'école, les voiries agricoles, la rénovation de la maison communale, la rénovation d'un logement à Marcourt, du bâtiment communal à Chéoux et du presbytère à Rendeux-Bas, l'aménagement du presbytère de Marcourt pour des activités culturelles, l'achat d'un véhicule, la rue du Belvédère à Rendeux-Haut, une nouvelle phase de voiries agricoles, pour ne citer que les principales réalisations.

Notre commune est donc lancée dans un programme considérable de travaux. Comme c'est souvent le cas, nous devons prendre acte de quelques suppléments imprévus. A titre d'exemple, pour les travaux correspondant aux 620.672,93 euros, le supplément de dépenses est d'environ 44.000 euros compris dans le total indiqué. Bien que 44.000 euros soient une somme importante, il n'y a là rien d'inquiétant parce que la trésorerie est suffisante. Vous pouvez vous en rendre compte en passant à la page 40 où figurent les montants globaux.

Attention ! La somme qui figure page 40 comme solde, 2.082.749,84 euros, n'est pas un magot dans lequel on pourrait puiser allègrement. Ces deux millions serviront complètement à payer les travaux déjà décidés mais pas encore entamés.

En conclusion, dans le prochain budget 2004, il faudra sans doute encore renforcer cette réserve pour couvrir les inévitables suppléments.

Voyons maintenant le **budget ordinaire**.

Après les adaptations faites le 30 octobre, les prévisions de **dépenses** pour 2003 s'élèvent à 3.563.641,00 euros.

Il faut y ajouter les sommes payées en 2003 concernant les années antérieures, soit actuellement 98.453,27 €

Donc, au 30 octobre, le total général des dépenses ordinaires était estimé à 3.662.094,27 €

A la même date, le total général des recettes était estimé à 3.462.028,52 €

Cela fait une perte de +/- 200.000 euros. Mais ne nous effrayons pas. Parmi les dépenses, une somme de 125.000 euros est prévue pour les remboursements à des contribuables de sommes non dues concernant des taxes du "Bois d'Arlogne". Il s'agit d'un problème qui menaçait la commune depuis près de vingt ans (1984). Cette dépense ne va pas se répéter.

En écartant aussi d'autres dépenses parce qu'elles concernent les années précédentes, le déficit tourne entre 35.000 et 40.000 euros pour l'année 2003.

Au regard du total des dépenses, certains penseront que ce déficit n'est pas énorme. Mais ils oublient que, dans une telle situation, il n'est pas possible de prévoir les amortissements (remplacement des véhicules, ordinateurs et outillage) nécessaires sans vendre l'un ou l'autre bien communal.

L'effort pour maintenir l'équilibre est poursuivi même si cela n'est pas toujours agréable. En effet, il n'était plus possible pour la commune de continuer seule la distribution d'eau et la collecte des immondices. Si la commune avait continué à assurer seule ces deux services, le déficit pourrait être dix fois plus grand. Et en outre il aurait fallu acheter un nouveau camion, sûrement 250.000 euros. Et cela avec tous les aléas d'un camion unique puisque nous ne pourrions plus compter sur celui d'Erezée qui a cédé sa collecte des déchets à Idelux.

Si vous pouviez regarder le budget dans le détail, vous constateriez que le coût du personnel augmente nettement plus vite que les recettes. La banque Dexia qui analyse la situation de toutes les communes, constate partout cette évolution négative. Les frais de fonctionnement de tous les services évoluent de la même façon sous la pression du Gouvernement qui cherche à multiplier les services et accroître leur qualité aux frais des communes et non pas seulement aux frais de l'Etat.

Seule la charge de la dette (dettes anciennes + extension de l'école) est stationnaire.

Néanmoins, il ne faut pas s'inquiéter. D'ailleurs lorsque vous lirez ce bulletin, les additionnels auront été votés et il n'est pas question qu'ils soient augmentés. C'est plutôt vers un frein à certaines dépenses ou leur étalement sur une plus longue période que nous nous dirigeons. Il faut dire aussi que la population tend à demander de plus en plus à la commune. Qui trouvera la recette pour répondre à de tels souhaits tout en dépensant moins?

Il se dégage de cet état des comptes que le maximum possible est fait pour répondre à vos attentes. Passez donc d'agréables fêtes de fin d'année ! Et vous qui n'êtes pas en bonne santé ou qui êtes éprouvés par un malheur, puissiez-vous trouver dans le contexte de la fête de Noël le réconfort et le courage nécessaire!

*François GRANVILLE.*